

# Une commune du GDF : Sussac (87130)

[mairiesussac@wanadoo.fr](mailto:mairiesussac@wanadoo.fr) - 05 55 69 62 41

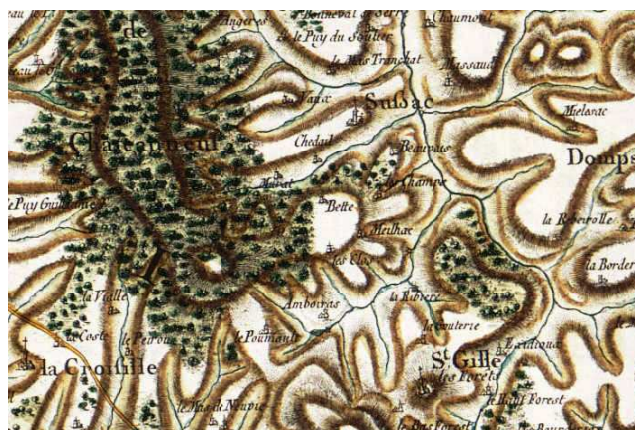


La place de Sussac vers 1900, avec l'ancien clocher aujourd'hui disparu et la nouvelle église bénie en 1889

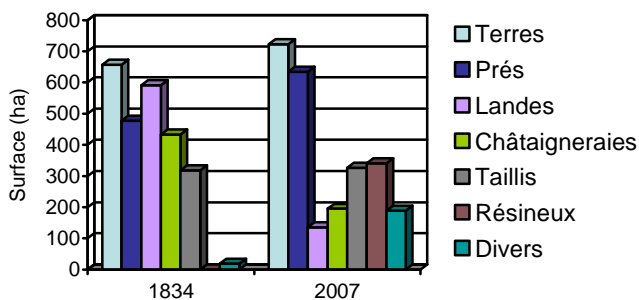
Sussac est situé sur le rebord occidental du Plateau de Millevaches, à 500 m d'altitude, dans une région de sols riches où l'agriculture est toujours restée vivace. Comme on peut le voir sur l'ancienne carte de Cassini, son territoire s'étage depuis la vallée de la Combade jusqu'aux crêtes de la forêt de Châteauneuf, culminant à 600 m sur les contreforts du Mont Gargan voisin. Les origines du village remontent à la nuit des temps. Une sépulture gallo-romaine y a été découverte en 1856 au hameau de Champs. Donnée à l'abbaye de Solignac par le roi Charles III en 922, la paroisse était dédiée à Saint Pardoux.

En plus des seigneurs de Sussac, le village comptait plusieurs fiefs féodaux, comme Beauvais et Betthe, dont on retrouve la trace dans les archives de l'Ancien Régime. L'occupation humaine est très dispersée avec une multitude de hameaux et de fermes isolées : l'expansion de la population (700 habitants au 18<sup>ème</sup> siècle, 1500 en 1850) s'est probablement accompagnée de défrichements successifs. Des actes du 19<sup>ème</sup> siècle qualifient ainsi de "colons" les agriculteurs du hameau de Murat, en amont du village.

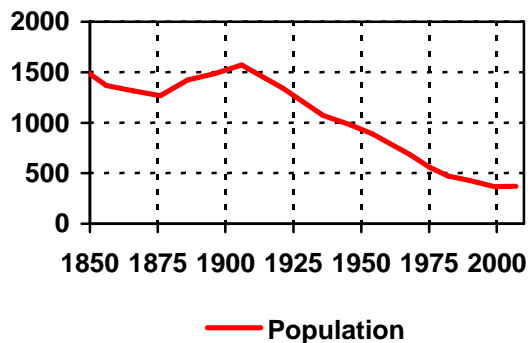
A la Révolution, la terre de Sussac est vendue à M. Valériaud. Le Docteur Jean Cruveilhier lui rachète en 1842 le domaine de Betthe avec près de 100 ha de terres et 500 ha de bois, à l'époque exploités en châtaigneraies et taillis de chêne et châtaigner. Il en reste aujourd'hui plusieurs propriétés dont 2 de 90 ha et 200 ha respectivement, sur lesquelles le Douglas a largement pris la place des feuillus et fait preuve d'une belle croissance et d'un avenir prometteur sur ces sols riches bien arrosés. A côté de ces grands domaines, on trouve un parcellaire forestier atomisé (quelques ares à quelques ha) résultant des partages et rachats successifs entre villageois.



Sussac et la forêt de Châteauneuf sur la carte de Cassini, vers 1750

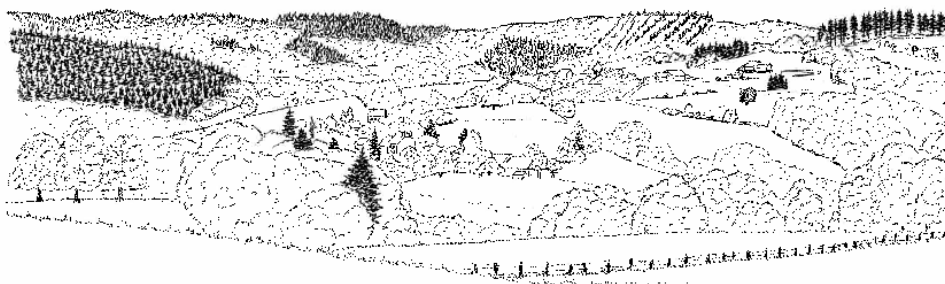


Sussac est toutefois resté majoritairement agricole et n'a pas connu de boisement massif après guerre. De 750 ha de bois feuillus en 1834, la forêt est passée à 860 ha en 2007, quasiment inchangée par rapport aux 2540 ha de la commune. Mais elle s'est transformée au profit des futaies résineuses (inexistantes au 19<sup>ème</sup> siècle contre 340 ha en 2007). La surface agricole (1140 ha en 1834, 1350 ha en 2007) a quant à elle augmenté en prenant la place des anciennes landes à bruyère.



Peuplé de 1500 habitants environ jusque dans les années 1920, le village connaît ensuite une chute brutale de sa population avec la mécanisation de l'agriculture et l'exode rural, pour se stabiliser à 370 habitants depuis 10 ans. Signe d'un réel dynamisme démographique lié en partie à l'arrivée de nouveaux villageois, l'école compte 2 classes et un tiers de ses 30 élèves sont anglais ou hollandais, ce qui justifie l'accueil à temps partiel de professeurs anglais et qui permet aux enfants de la commune de pratiquer très tôt la langue anglaise.

Sussac, dont le maire est aujourd'hui Mme Gisèle Faure, fait partie de la Communauté de Communes de Briançonnais - Combade. En plus de la Mairie (5 salariés), le principal employeur est l'entreprise d'exploitation forestière Arnaud qui emploie 6 salariés. Le village compte également plusieurs artisans (électricien-plombier, couvreur ...) et commerces (boulangerie, épicerie, restaurant), et 10 agriculteurs y sont en activité. Le tourisme est actif, surtout en été : le camping et les 5 gîtes communaux accueillent les vacanciers au bord du lac, à deux pas du village, et une dizaine de gîtes ruraux ont été ouverts ces dernières années sur l'ensemble de la commune. Sussac fait partie de la Paroisse Sainte Anne des Monts et Rivières, dont le curé est le Père Jean-Michel Bortheirie à Eymoutiers.



*La Forêt de Châteauneuf vue depuis les hauteurs de Sussac*

16 avril 2004 - J.P.

Couvrant près du tiers du territoire de la commune, la forêt occupe donc à Sussac une place de choix, écologique, humaine, sociale et économique. Sur le plan sylvicole, elle est surtout valorisée via les grandes plantations de Douglas des années 1950/70. Son défi pour les années à venir sera de savoir mettre en valeur et reconvertir les vieux peuplements feuillus qui constituent encore les 3/5èmes de sa surface boisée.